

ACC Session croisée RT4/RT42

Enfances d'élites : stratégies éducatives et mise en scène de l'enfance chez les « dominant·e·s »

Session croisée avec le RT 42 « Sociologie des Elites »

La question de l'enfance constitue un point peu abordé en sociologie des élites. A partir d'une double réflexion sur les questions de socialisation élitaires dans l'enfance et de mise en représentation des enfants, par exemple dans le cadre des stratégies de transmission des capitaux, cette session croisée vise à éclairer le poids de l'enfance dans le travail de légitimation et de construction des positions de domination élitaires.

Les travaux en sociologie des enfants ont connu un certain dynamisme ces dernières années (Court, 2017 ; Depoilly & Kakpo, 2019). Ils traquent désormais le « comment » de la transmission des dispositions dans l'enfance, ne se contentant plus du postulat de la « reproduction » ou de la transmission par « osmose » (Garcia, 2018). Pour autant, la question de la prime socialisation des enfants issus des élites a été assez largement laissée de côté, mis à part certaines analyses de Wilfried Lignier (2012) et Bernard Lahire (2019), qui sont venues opportunément compléter des travaux plus anciens (Le Wita, 1988 ; Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989). La sociologie des enfants a produit des outils conceptuels qui pourraient largement être mobilisés pour analyser les diverses instances de la socialisation enfantine « élitaires ». Par exemple, l'opposition entre *concerted cultivation* et *natural growth* chez Annette Lareau ainsi que son concept de « *sens of entitlement* » (2003) ou la mise en lumière, avec Sandrine Vincent (2001), d'un usage principalement éducatif des jouets dans les catégories moyennes et supérieures. Les objets d'étude pourraient être aussi divers que les instances de prime socialisation. L'éducation familiale offre de multiples

objets d'analyse, de l'usage du langage (Bernstein, 1975) ou du rapport au corps (Boltanski, 1984) à la culture matérielle, en passant par les styles d'autorité privilégiés (Kellerhals et Montandon, 1991) ou encore les choix de scolarisation et le rapport à l'école (Van Zanten, 2009). Ces études, dont certaines sont anciennes, appellent donc à un renouvellement, en particulier dans un contexte où la recherche de performance infantile semble avoir une emprise croissante (Leroy, 2020).

Parallèlement, si la question de la transmission des capitaux économiques et symboliques intéresse de longue date la sociologie des élites, la question de l'enfance et de ses représentations (par exemple dans les familles de dirigeants d'entreprises) n'a pas servi – à notre connaissance – de point d'ancrage pour comprendre les stratégies de construction et de maintien des positions sociales de domination. Interroger l'enfance permet selon nous d'aborder autrement les questions relatives à la nature du capital à transmettre ou les enjeux de filiation chez les élites. Les communications pourront donc s'interroger sur la construction de la figure de l'héritier en tirant parti d'une compréhension de l'enfance en tant que catégorie socialement construite, mais aussi d'une approche des mondes et des relations enfantines, en tant qu'ils participent activement à la structuration du monde social et de ses représentations. Les communications pourront aborder la manière dont « l'enfance des chefs » est traitée dans divers types de médias (presse écrite et notamment hebdomadaire, audiovisuelle, etc.). Elles pourront par exemple s'intéresser au rapport à l'argent dans les familles aisées, chez les jeunes et très jeunes dominant.e.s, et dans les relations intergénérationnelles, et mobiliser les données d'enquêtes qualitatives ou quantitatives, comme celles de l'enquête ELFE.

Alors que chez les élites économiques, la construction dynastique a été bien étudiée (Saint Martin, 1993 ; Marcus, 1992), la problématique de la mise en scène de l'enfance nous

semble particulièrement pertinente à approfondir concernant les élites politiques, entendues comme les professionnel·le·s du politique (personnels politiques élus, hauts fonctionnaires, etc.) et les élites artistiques (famille d'écrivain·e·s, de comédien·ne·s, etc.). Si la question des entourages politiques et notamment l'importance de la maisonnée de ces personnels dans le travail d'accès au pouvoir ont pu faire l'objet de recherches récentes, comme celle de la place des femmes et de la division genrée du travail politique (ou de communication) au sein des familles d'élu·e·s, quelle est la place des enfants (ou de leur absence) dans les stratégies de mise en scène des professionnel·le·s du politique ? Cette interrogation appelle une réflexion sur les conditions de réussite de ces stratégies, qui peuvent échouer et dégrader l'image publique de celles et ceux qu'elles étaient censées valoriser. L'analyse de la place ambivalente de l'enfance dans les luttes autour de l'image publique des dominant·e·s peut enfin s'appuyer sur les cas où des scènes de l'enfance, initialement cantonnées à la sphère privée, font scandale lorsqu'elles apparaissent sur la scène publique. Par ailleurs, en quoi les représentations des enfances élitaires donnent-elles à penser sur les « figures » actuellement dominantes de l'enfance (Hamelin-Brabant et Turmel, 2012) ?

Les communications s'inscrivant dans cette veine pourront s'intéresser à la place de l'enfance dans la mise en scène de soi, en s'appuyant par exemple sur les biographies ou les autobiographies d'élites. Alors que ce type d'ouvrages – par exemple les biographies de présidents de la République – fournit souvent une explication de la trajectoire élitaine oscillant entre une forme vulgarisée de la psychanalyse et une analyse de la trajectoire future par les dispositions acquises au début de la vie, avec quels types d'outils aborder ce travail de mise en scène l'enfance des élites et quel sens lui donner ?

Modalités de soumission des propositions

Les propositions de communications (maximum une pour chaque auteur.e) ne dépassant pas une page (4000 signes espaces et bibliographie comprises) sont à déposer avant le 31 janvier 2021 sur la plateforme du RT4 de l'AFS. Les propositions reçues par mail ne seront pas prises en compte. Dans la proposition, il conviendra d'indiquer *a minima* le titre, le(s) nom(s) de l'-des auteur.e(s), le statut et l'affiliation académique, la problématique de la communication, la méthodologie et les résultats principaux de la recherche.

Les réponses seront communiquées courant avril 2021. Le texte de la communication devra être envoyé avant le 6 juin 2021 sur la plateforme.